



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Histoire Des Ordres Militaires Ou Des Chevaliers, Des Milices Séculières & Régulières de l'un & de l'autre Sexe, qui ont été établies jusques à présent

Contenant leur Origine, leurs Fondations, leurs Progrès, leur maniere de
Vie, leur Decadence, leurs Reformes, & les événemens es plus
considerables qui y sont arrivez

Basnage de Beauval, Jacques

Amsterdam, 1721

XCVI. Les Chevaliers Des SS. Maurice & Lazare En Savoye. An de J. C.
1572.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-49510](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-49510)





Chevalier des S.S. Maurice & Lazare.

LES CHEVALIERS DES SS. MAURICE
& LAZARE*En Savoye.*

An de J. C. 1572.

LA plupart des Historiens, qui ont parlé de l'Ordre de S. Maurice en Savoye, en attribuent l'Institution à Amedée premier Duc de Savoye, qui fut ensuite Anti-Pape sous le nom de Felix V. & disent que ce Prince ayant abandonné ses Etats à ses enfans, se retira dans la solitude de Ripaille avec quelques Seigneurs de sa Cour, où il institua l'Ordre des Chevaliers de Saint Maurice, voulant qu'ils fussent vêtus d'une soutane & d'un chaperon gris avec un bonnet, & les manches d'un Camelot rouge, & une ceinture d'or avec un manteau sur lequel il y avoit une Croix pommetée de taffetas blanc. Mais il est certain que cet Ordre n'a commencé que l'an 1572. qu'il eut pour Instituteur le Duc Emanuel Philibert, & que leur habit de Ceremonie consiste aujourd'hui en une grande coule ou manteau rouge cramoisi, doublé de taffetas blanc, sur lequel il y a une Croix aussi de taffetas blanc pommetée & bordée de bandes vertes aux quatre angles. Si l'Abbé Giustiniani eût lu la Bulle de Gregoire XIII. du 16. Septembre de la même année, il n'auroit pas dit dans son Histoire

toire des Ordres Militaires, qu'on ne voyoit point sur quel fondement Barboſa avoit mis l'Inſtitution de cet Ordre en l'an 1572. ſous Emanuel Philibert, & qu'apparemment il s'étoit trompé, ayant pris l'union de l'Ordre de Saint Lazare qui fut faite la même année avec celui de Saint Maurice, pour l'Inſtitution même de celui de Saint Maurice. Il eſt vrai que le Pape Gregoire XIII. par une Bulle du 3. Novembre 1572. unit l'Ordre de Saint Lazare à celui de Saint Maurice, mais il n'y avoit pas plus de deux mois que l'Ordre de Saint Maurice avoit été inſtitué par le Duc Emanuel Philibert, auquel le Pape en avoit accordé la permiſſion par une Bulle du 16. Septembre de la même année, où il n'eſt fait aucune mention qu'il y eût déjà eu en Savoye un Ordre de Saint Maurice.

Le Pape y declare que ce qui porta ce Prince à inſtituer cet Ordre, ce fut pour s'oppoſer à l'heréſie qui s'introduiſoit en ce tems-là dans pluſieurs Provinces, & dont les frontieres de Savoye étoient menacées à cauſe du voiſinage de Geneve, qui étoit le centre de l'heréſie de Calvin, d'où elle s'étoit repandüe aux environs; & par la Bulle d'union que ce Pape fit de l'Ordre de Saint Lazare, à celui de Saint Maurice le 13. Novembre de la même année, il y repete l'Inſtitution qui avoit été faite depuis peu de celui de Saint Maurice ſous la Regle de Cîteaux par le Duc Emanuel Philibert, & dit qu'il ne fait cette union qu'après avoir conſideré que ce ſeroit un grand avantage d'unir l'ancien Ordre de Saint Lazare qui n'avoit plus de Grand-Maître, & qui étoit beaucoup déchu de ſon ancien-

ancienne splendeur, à celui de Saint Maurice qui ne faisoit que de naître: *si hanc veterem Militiam illi novæ & nunc nascenti adjungeremus.*

On ne peut guère lire cette Bulle qu'on ne jette en même tems les yeux sur celle de l'institution de l'Ordre de Saint Maurice: puisqu'elles se trouvent de suite toutes deux, dans le Bullaire Romain, & par conséquent Barbosa, Tambourin & plusieurs autres Ecrivains ont raison de dire que l'Ordre de Saint Maurice en Savoye ne fut institué que l'an 1572. par le Duc Emanuel Philibert. L'union de celui de Saint Lazare à cet Ordre ne fut faite qu'après la mort de Jannot de Castillon qui en étoit Grand-Maître, & qui mourut à Verceil la même année 1572. comme nous l'avons dit ailleurs. Cet Ordre a pris depuis ce tems-là le nom des Saints Maurice & Lazare.

Ces Chevaliers font vœu de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale. Il suivent la Regle de Cîteaux, doivent combattre pour la defense de la Foi Catholique, peuvent se marier une fois seulement à une vierge; & le Pape Clement VIII. leur accorda en 1596. de pouvoir posséder des Benefices ou des pensions sur des Benefices jusqu'à la somme de 400. écus. L'Ordre a beaucoup de Commanderies, & a deux principales maisons, l'une à Turin & l'autre à Nice, où les Chevaliers vivent en commun. L'an 1619. le Duc Charles Emanuel ordonna que la Croix de l'Ordre seroit blanche & pommetée par les bouts avec des bandes vertes aux quatre angles pour marquer l'Ordre de Saint Lazare. Mais les Chevaliers ne s'étant pas mis
en

en peine d'exécuter les ordres de ce Prince, la Duchesse Christine de France veuve de Victor Amedée, & tutrice de son Fils le Duc Charles Emanuel II. fit exécuter l'ordonnance du Duc Charles Emanuel I. & marca la grandeur des Croix, défendant aux Clercs & aux Religieux Chapelains de l'Ordre d'en porter d'or émaillée de blanc, comme les Chevaliers, devant la poitrine, mais leur ordonna d'en porter une de laine blanche cousue sur le manteau, excepté les Prélats de l'Ordre qui seroient Chevaliers de justice, & auroient fait preuves de Noblesse.

Lorsqu'on reçoit ces Chevaliers à la profession, ils promettent d'être fideles au Duc de Savoye & à ses Successeurs, de porter l'habit & la Croix de l'Ordre, de venir au Chapitre lorsqu'il se célébrera, de dire chaque jour le Pseaume *abbregé* en l'honneur de *Jesus-Christ*, de la Sainte Vierge & des Saints Maurice & Lazare, de jeûner les Vendredis ou Samedis, de garder la chasteté conjugale, la charité & l'hospitalité envers les Lepreux, d'observer les Statuts de l'Ordre, de ne point aliéner les biens dépendans des Commanderies, & de ne les point donner à ferme pour long-tems, ni à bail Emphiteotique sans le consentement du Duc de Savoye.

DES CHEVALIERS: 157
 SUCCESSION CHRONOLOGIQUE
 DES
 GRANDS-MAITRES

Nombre des Grands- Maitres.	Ans de J. C.	<i>de l'Ordre des SS. Maurice & Lazare en Savoye.</i>	Ans de leur Mait- rise.
I.	1572	EMANUEL PHILIBERT Duc de Savoye, Instituteur & pre- mier Grand-Maitre de l'Ordre.	9.
II.	1581	CHARLES EMANUEL I. Duc de Savoye	49.
III.	1630	VICTOR-AME' Duc de Savoye.	8.
IV.	1638	FRANÇOIS HIACINTHE, Duc de Savoye.	1.
V.	1639	CHARLES-EMANUEL II. Duc de Savoye.	36.
VI.	1675	VICTOR-AME' II. Duc de Savoye, Roi de Sicile, puis de Sardaigne, Ré- gnant.	